

Assemblée générale du conseil municipal tenue le mardi 2 août 2011 au Centre Jean-Guy Prévost à compter de 19 heures et à laquelle sont présents

Son honneur le maire monsieur Yvon Quevillon

Et les conseillers suivants :

Monsieur Vincent Cloutier	Monsieur Jean-Pierre Chalifoux
Madame Suzanne Gorley	Madame Lucienne Fortin
Madame Ginette Lamoureux	Madame Johanne Bonenfant

Madame Betty McCarthy directrice générale est aussi présente

ASSISTANCE

Mesdames Claudette Lyrette, Hélène Hubert, Julie Paiement, Marjolaine Cloutier, Tammy Ménard, Nicole Blais, Patricia Dionne, Maryse Gendron et Agathe Pilon

Messieurs Édouard Langevin, Gaston Guindon, Johnny Rodgers, Guy Gendron, Normand Gendron, Arnel Villeneuve, Éloi -Amour, Paul Lacourcière, Jean-Claude Doré, Jacques Lacourcière, Gilles Cyr, Norman Rodgers et Benoit Brunet

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Adoption des procès verbaux

3.1 Adoption du procès verbal de l'assemblée générale du 4 juillet 2011

3.2 Adoption du procès verbal de l'assemblée extraordinaire du 18 juillet 2011

3.3 Adoption du rapport trimestriel de janvier à juin 2011

4. Adoption des comptes et rapports

4.1 Adoption des comptes payés durant le mois de juillet 2011

4.2 Adoption des comptes à payer du mois de juillet 2011

5. Correspondance

5.1 Demande d'un complément de terrain M. Jacques Grenier

6. Invitation / formation / information / félicitation / remerciement / Colloque-congrès / demande de don / adhésion

6.1 ADMQ Colloque de zone à Aylmer les 15 et 16 septembre coût inscription 210\$

7. Incendie / Sécurité civile

- 7.2 Demande de C.A. pour installation de bornes fontaines incluant les coûts reliés à la demande

8. Aménagement, Urbanisme, Développement, et Règlement

- 8.1 Demande à Hydro-Québec pour nouveaux lampadaires

9. Voirie

- 9.1 Ouverture soumission pour l'achat d'essence et diesel
- 9.2 Appel d'offres pour achat de 3 000 tonnes de 0 ¾ MG 20-B
- 9.3 Appel d'offres pour achat de 2 700 tonnes de 0 2 ½ MG 56
- 9.4 Appel d'offres pour 4 000 tonnes de brut
- 9.5 Appel d'offres pour achat de 709 tonnes d'asphalte
- 9.6 Appel d'offres pour faire fossés 140 heures
- 9.7 Autorisation pour engagement de camions pour 120 heures

10. Hygiène du milieu

11. Loisirs, Culture et Tourisme

12. Autres sujets et documents le cas échéant

- 12.1 Mandat à CIB pour modification de la numération des comptes du grand livre coût 484.18 \$
- 12.2 Nomination des personnes autorisées à signer les chèques
- 12.3 Entériner l'entente de principe avec le syndicat
- 12.4 Paiement déficit de l'OMH
- 12.5 Autorisation pour faire changement de certaines serrures du centre Jean-Guy Prévost ainsi que l'entrée principale du bureau de la municipalité et l'implantation de gestion d'un nouveau système pour les clefs.

13. Parole au public

14. Levée de l'assemblée

2011-G-0208 -01

Ouverture de la présente assemblée

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyé de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu à 19 heures que la présente assemblée soit ouverte.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011- G-0208-02

Adoption de l'ordre du jour

Le maire monsieur Yvon Quevillon procède à l'adoption de l'ordre du jour, les items suivant sont ajoutés

8.2 Résultat du concours embellissement

10.1 Entente avec la municipalité de Montcerf-Lytton pour cueillette d'ordures d'un contribuable demeurant sur le chemin du Barrage Mercier

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté avec les deux items ajoutés et demeure ouvert à d'autres discussions.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0208 - 03

Adoption des procès verbaux de l'assemblée générale du 4 juillet 2011

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Suzanne Gorley propose et il est résolu que les procès verbaux de l'assemblée générale du 4 juillet 2011 soient adoptés tel que rédigés.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

NON l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux enregistre sa dissidence à cette résolution.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2011-G-0208-04

Adoption des procès verbaux de l'assemblée extraordinaire du 18 juillet 2011

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu que les procès verbaux de l'assemblée extraordinaire du 18 juillet 2011 soient adoptés tel que rédigés.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0208-05

Adoption du rapport trimestriel du 01^{er} avril au 30 juin 2011

Dépôt du rapport trimestriel cumulatif de l'état des activités financières de la municipalité pour la période du 1er avril au 30 juin 2011

Les membres du conseil ayant tous pris connaissance et discuté du contenu du rapport trimestriel cumulatif concernant les revenus et dépenses de la municipalité pour la période du 1er avril au 30 juin 2011.

Il est proposé par la conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu que le conseil accepte le dit rapport trimestriel cumulatif tel que déposé.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

NON l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux enregistre sa dissidence à cette résolution.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2011-G-0208-06

Approbation des comptes payés durant le mois de juillet 2011

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée de la conseillère madame Suzanne Gorley propose et il est résolu que la municipalité approuve les comptes payés durant le mois de juillet 2011 pour la somme de 21 504.41 \$ le tout tel que détaillé sur la liste soumise à cet effet.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Betty McCarthy, directrice générale de la municipalité de Grand-Remous certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessous sont engagées.

Betty McCarthy
Directrice générale

Note Le maire, monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0208-07

Approbation des comptes payables de juillet

La conseillère madame Suzanne Gorley appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu que la municipalité de Grand-Remous accepte les comptes payables pour la somme de 74 730.17 \$ le tout tel que détaillé sur la liste soumise à cet effet et autorise la directrice générale à les payer.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Betty McCarthy, directrice générale de la municipalité de Grand-Remous certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessous sont engagées.

Betty McCarthy
Directrice générale

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

NON l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux enregistre sa dissidence à cette résolution.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2011 – G – 0208– 08

Demande de complément de terrain – M. Jacques Grenier

CONSIDÉRANT QUE monsieur Jacques Grenier a présenté une demande de complément de terrain

CONSIDÉRANT QUE la partie de terrain demandée a pour but de régulariser les dimensions minimales du terrain pour les bâtiments existants selon les normes municipales.

EN CONSÉQUENCE, la conseillère madame Lucienne Fortin appuyée de la conseillère madame Ginette Lamoureux propose et il est résolu d'appuyer la demande de complément de terrain présentée par monsieur Jacques Grenier.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0208-09
ADMQ colloque de zone

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux appuyé de la conseillère madame Lucienne Fortin propose et il est résolu que Mesdames Betty McCarthy directrice générale ou madame Monique Paiement secrétaire administrative soit autorisée à assister au Colloque de zone de l'ADMQ (Association des directeurs municipaux du Québec) qui se tiendra à Gatineau (Secteur Aylmer) les 15 et 16 septembre 2011, l'inscription et les dépenses connexes de déplacement et autres seront payées par la municipalité.

ET QUE les fonds disponibles à cette fin soient imputés au poste budgétaire 02-13000-310

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0208-10
Demande pour installation de trois bornes fontaines

Considérant que la municipalité de Grand-Remous veut faire l'implantation de trois (3) bornes fontaines sur son territoire, le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux appuyé de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu que la municipalité fasse la demande au Ministère de développement durable Environnement et Parcs pour l'obtention d'un certificat d'autorisation au coût de 523\$.

ET QUE les fonds disponibles à cette fin soient imputés au poste budgétaire 02-2200-516

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0208-11
Demande à Hydro-Québec pour l'installation de nouveaux lampadaires sur le territoire de la municipalité de Grand-Remous

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée de la conseillère madame Suzanne Gorley propose et il est résolu que demande soit faite à Hydro-Québec pour l'installation de nouveaux lampadaires sur le territoire de la municipalité de Grand-Remous soit un sur la route 105 à l'entrée du chemin Bourque , et un autre à la descente de bateaux situé sur le chemin Dan Lunam et un autre dans le secteur du Pont Rouge.

ET QUE les fonds disponibles à cette fin soient imputés au poste budgétaire 02-32000-699

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0208-12

Offre de service pour l'achat de l'essence et diesel excluant le service incendie

Suite à une demande sur invitation aux commerçants pour obtenir le prix de l'essence et diesel excluant le service incendie pour la période du 7 août 2011 au 6 août 2012 une seule offre a été reçue de la Cie 2755-5382 Québec Inc (Esso) dont le coût pour l'essence est de 1.27\$ du litre en incluant l'escompte et le coût du diesel est de 1.23\$ du litre en incluant l'escompte.

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu que la municipalité accepte l'offre de service présenté par Cie 2755-5382 Québec Inc (Station Esso)

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

NON l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux enregistre sa dissidence à cette résolution.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2011-G-0208-13

Appel d'offres par invitation pour l'achat de 3 000 tonnes de 0 ¾ MG-20

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu de mandater la directrice générale madame Betty McCarthy d'aller en appel en appel d'offres sur invitation pour faire l'achat de 3 000 tonnes métriques de 0 ¾ MG-20.

ET QUE les fonds disponibles à cette fin soient imputés aux postes budgétaires 02-32002-667 / 02-32001-667 / 02-32000-661/ 02-32003-667 / 02-32004-667

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0208-14

Appel d'offres par invitation pour l'achat de 2 700 tonnes métriques de 0 2 ½ MG-56

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux appuyé de la conseillère madame Suzanne Gorley propose et il est résolu de mandater la directrice générale madame Betty McCarthy d'aller en appel d'offres pour faire l'achat de 2 700 tonnes métriques de 0 2 ½ MG-56.

ET QUE les fonds disponibles à cette fin soient imputés au poste budgétaire 02-32001-667

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0208-15

Appel d'offres par invitation pour l'achat de 4 000 tonnes métriques de gravier brut

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée de la conseillère madame Lucienne Fortin propose et il est résolu de mandater la directrice générale madame Betty McCarthy d'aller en appel d'offres sur invitation pour faire l'achat de 4 000 tonnes métrique de gravier brutes.

ET QUE les fonds disponibles à cette fin soient imputés au poste budgétaire 02-32001-667

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0208-16

Appel d'offres par invitation pour l'achat de 709 tonnes d'asphalte

La conseillère madame Ginette Lamoureux appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu de mandater la directrice générale madame Betty McCarthy d'aller en appel d'offres pour faire l'achat de 709 tonnes d'asphalte.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0208-17

Appel d'offres sur invitation pour faire des fossés sur le territoire de la municipalité

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu de mandater la directrice générale madame Betty McCarthy d'aller en appel sur invitation pour faire 140 heures maximum de fossé sur le territoire de la municipalité.

ET QUE les fonds disponibles à cette fin soient imputés aux postes budgétaires 02-32001-667 / 02-32002-667 / 02-32000-655

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0208-18

Autorisation pour engagement de camions

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée de la conseillère madame Lucienne Fortin, propose et il est résolu que le contremaître en voirie municipale monsieur Pierre D. Lefebvre soit autorisé à faire l'engagement de camions pour les travaux reliés au creusage des fossés des chemins Bourque, Dénommé et Quatre Pattes pour un total de 120 heures.

Il est également résolu que monsieur Lefebvre favorise l'engagement de camionneurs locaux selon leur disponibilité.

Et que les fonds disponible à cette fin soient imputés aux postes budgétaires
02-320-00-655 Chemin Quatre-Pattes
02-320-01-667 Chemin Bourque
02-320-02-667 Chemin Dénommé

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0208-19

Demande à la municipalité de Montcerf-Lytton pour une cueillette des matières résiduelles et recyclables

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée de la conseillère madame Lucienne Fortin propose et il est résolu d'autoriser la directrice générale madame Betty McCarthy à demander à la municipalité de Montcerf-Lytton afin d'obtenir une entente pour la cueillette des matières résiduelles et recyclables d'un contribuable de notre municipalité qui demeure sur le chemin du Barrage Mercier appartenant à la municipalité de Montcerf Lytton.

ET QUE les fonds disponibles à cette fin soient imputés aux postes budgétaires
02-45110-446 / 02-45210-951

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0208-20

Mandat à CIB (Corporation informatique Bellechasse) pour la modification de la numérotation des comptes du grand livre

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyé de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu que la municipalité de Grand-Remous donne le mandat à CIB (Corporation informatique Bellechasse) pour la modification de la numérotation des comptes du grand livre au coût de 484.18 \$ taxes incluses.

ET QUE les fonds disponibles à cette fin soient imputés au poste budgétaire
02-13000-414

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0208-21

Nomination des personnes autorisées à signer les chèques

La conseillère madame Suzanne Gorley appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu que les personnes suivantes soient autorisées à signer les chèques ; Monsieur Yvon Quevillon maire, madame Lucienne Fortin conseillère et pro mairesse, madame Betty McCarthy directrice générale et madame Monique Paiement secrétaire administrative.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0208-22

Adoption et signature de l'entente de principe avec le syndicat des employés(es) de la municipalité de Grand-Remous

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu que la municipalité adopte l'entente de principe avec le syndicat des employés(es) de la municipalité de Grand-Remous, et autorise le maire monsieur Yvon Quevillon et la directrice générale madame Betty McCarthy à signer la convention collective.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

NON l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.

La conseillère madame Ginette Lamoureux et conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux enregistrent leur dissidence à cette résolution.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2011-G-0208-23

Paiement du surplus du déficit de l'OMH (Office municipale d'habitation)

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée de la conseillère madame Ginette Lamoureux propose et il est résolu que la municipalité accepte de payer le surplus du déficit de l'OMH au montant de 113\$.

ET QUE les fonds disponibles à cette fin soient imputés au poste budgétaire 02-13000963

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0208-24

Autorisation pour faire le changement de certaines serrures du Centre Jean-Guy Prévost et du bureau de la municipal

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Suzanne Gorley propose et il est résolu d'autoriser la directrice générale madame Betty McCarthy à prendre des informations pour faire le changement de certaines serrures du Centre Jean-Guy Prévost et du bureau de la municipalité.

ET QUE les fonds disponibles à cette fin soient imputés au poste budgétaire 2-70130-525 / 02-13000-522

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Période de questions

Les personnes présentes dans la salle profitent de cette période mise à leur disposition pour poser des questions aux membres du conseil.

Cette période a débuté à 19 heures 25.

2011-G-0905-25

Fermeture de la présente assemblée

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu à 20 heures que la présente assemblée soit fermée.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Yvon Quevillon
Maire

Betty McCarthy
Directrice générale